

## **MP3.com et l'édition musicale américaine trouvent un terrain d'entente**

Le site américain MP3.com et l'Association nationale des éditeurs de musique (NMPA), représentant l'industrie musicale américaine ont signé, le 18 octobre dernier, un accord de licence pendant que Napster continue à s'expliquer devant les tribunaux. Cet arrangement permet à MP3.com, l'un des principaux fournisseurs de musique en ligne, contre le versement de 30 M \$ sur trois ans, d'utiliser plus d'un million de titres pour certains services qui permettent l'écoute, par le réseau internet, de CD que les internautes auront acquis au préalable et signalés à MP3. Cet accord devra être ratifié individuellement par les adhérents au NMPA, qui défend les intérêts de 25 000 éditeurs musicaux américains.